

ASSEMBLÉE NATIONALE
23 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD72

présenté par
Mme Brulebois, rapporteure

ARTICLE 31

À la première phrase de l'alinéa 22, après le mot :

« obligations »,

rédigier ainsi la fin de la première phrase :

« mentionnées au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.